
Protocole de prévention pour contrer l'intimidation 2020-2021



Protocole de prévention pour contrer l'intimidation

À l'école Saint-Édouard, nous nous sommes donnés une démarche annuelle pour contrer l'intimidation et voici les étapes qui seront effectuées durant l'année scolaire.

Moment de l'année	Actions qui seront effectuées durant l'année scolaire
En début d'année	<p>Tournée des classes effectuée par la direction ou un autre intervenant formé (psychoéducatrice, policier scolaire, TES etc.) pour informer les élèves sur l'intimidation. <i>Au préscolaire et au premier cycle, il s'agira d'éducation en lien avec les habiletés sociales et les conflits.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que l'intimidation? • Pourquoi est-ce grave? • Que faire pour que l'intimidation cesse? • Que doivent faire ceux qui sont victimes d'intimidation? • Quel est le rôle des témoins? • Utilisation de la boîte à secrets • Présentation de la pyramide d'intimidation <p>La cyberintimidation doit être traitée au troisième cycle.</p>
2 ^e étape	<p>Sondage sur le sentiment de sécurité et de bien-être auprès des élèves de l'école : <i>deuxième et troisième cycles.</i></p> <p>Le sondage sera complété par les élèves à la même période durant une journée qui sera prédéterminée.</p> <p>Analyse des besoins des groupes et identification des niveaux où des actions spécifiques de prévention sont requises.</p> <p>Diffusion des résultats à l'équipe-école : éléments non confidentiels.</p> <p>Communication aux parents des élèves ou rencontre afin de les aviser de la situation, après validation des faits.</p> <p>Suivi auprès des élèves qui ont manifesté le désir de parler à un adulte.</p> <p>Mise en place d'ateliers pour soutenir les élèves intimidés et les intimidateurs avec la TES et la psychoéducatrice.</p>
3 ^e étape	<p>Poursuite des ateliers avec la TES et la psychoéducatrice.</p>

N'hésitez pas à communiquer avec l'école si votre enfant subit de l'intimidation.

Pyramide d'intervention applicable en cas d'intimidation

Toute forme d'intimidation est strictement interdite à l'école.

à noter!

Chaque conséquence sera appliquée selon les circonstances et notre jugement.



Appel aux parents de l'intimidé et de l'intimidateur



Cette pyramide suivra l'élève tout au long de son parcours scolaire primaire et secondaire.
À conserver au dossier de l'élève.

La rencontre avec le policier pourrait se tenir à n'importe quelle étape de la pyramide

Toute forme d'intimidation est strictement interdite à l'école

4 Nature du manquement :

Date :

Intervenant :

Signature des parents :

3 Nature du manquement :

Date :

Intervenant :

Signature des parents :

2 Nature du manquement :

Date :

Intervenant :

Signature des parents :

1 Nature du manquement :

Date :

Intervenant :

Signature des parents :

INTIMIDATION

Date : _____

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____

Niveau : _____

Description des faits : _____

Intervenant : _____

Signature des parents : _____

INTIMIDATION

Date : _____

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____

Niveau : _____

Description des faits : _____

Intervenant : _____

Signature des parents : _____